

PLAN STRATÉGIQUE À LONG TERME DE L'OACI

2026-2050

L'OACI aujourd'hui et demain – un ciel sûr et un avenir durable

Préface du Président du Conseil et du Secrétaire général

En tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies en matière d'aviation civile internationale, l'OACI s'est appuyée sur 80 ans de succès pour créer le droit, les politiques et les normes de l'aviation internationale d'aujourd'hui. La Convention de Chicago, qui a donné naissance à l'OACI, stipule que l'objectif de l'aviation internationale et de ses développements futurs est d'« aider à créer et à préserver entre les nations et les peuples du monde l'amitié et la compréhension ».

Dans la poursuite de cet objectif, l'OACI travaille avec 193 États membres et groupes industriels à dégager un consensus sur les normes et pratiques recommandées (SARP) et les politiques de l'aviation civile internationale. Au cours des 80 dernières années, ces travaux ont conduit le secteur de l'aviation internationale à fournir des services nettement améliorés qui relient les nations et les personnes comme jamais auparavant. Aujourd'hui, la prospérité économique est largement favorisée par la circulation sûre et sécurisée des passagers et des marchandises à travers la planète, avec plus de facilité et à moindre coût qu'à n'importe quelle autre période de l'histoire de l'humanité. L'aviation a contribué à améliorer la connectivité économique et commerciale, en particulier dans les pays enclavés et les petits États insulaires en développement, ainsi qu'à renforcer la compréhension et l'amitié entre les nations et les peuples. Le rôle essentiel de l'aviation est mis en évidence par une croissance historiquement forte dans toutes les régions du monde sous l'effet de la demande populaire, qui a repris en 2024 après avoir retrouvé son niveau d'avant la pandémie en moins de trois ans, suite à l'amorce de l'assouplissement des restrictions de santé publique liées à la pandémie de COVID-19.

Pour que cette tendance à la croissance se poursuive avec succès, l'OACI a établi un programme ambitieux destiné à relever les défis décrits dans le présent plan stratégique. Pour atteindre les objectifs audacieux fixés, tels que l'objectif ambitieux mondial à long terme (LTAG) de zéro émission nette de carbone d'ici 2050 dans l'aviation civile internationale, il faudra accélérer très fortement le rythme du changement au cours des dix années à venir. Cette accélération est nécessaire pour répondre de façon sûre, sécurisée et économique à la demande sans cesse croissante de transport aérien, tout en accomplissant des progrès en direction d'autres objectifs essentiels.

Le plan stratégique 2026-2050 de l'OACI s'inspire de l'aspiration à long terme de l'Organisation d'atteindre des objectifs stratégiques ambitieux en vue d'une forte croissance de l'aviation internationale, reposant sur une prestation sans faille de la sécurité et de la sûreté, et renforcée par de nouvelles initiatives, dont l'incitation à l'investissement dans les infrastructures aéronautiques, en particulier lorsqu'elles font grandement défaut, et de nouveaux services novateurs qui rationalisent l'expérience des passagers dans le contexte d'une demande croissante. Le plan concrétise par ailleurs l'objectif ambitieux mondial à long terme de réduction à zéro des émissions nettes de carbone de l'aviation internationale d'ici 2050. Ces objectifs ouvrent la voie à une prospérité économique et à un bien-être social accrus grâce au transport aérien de personnes et de marchandises partout dans le monde.

Le présent plan stratégique sera mis en œuvre au moyen de plans d'activité et de plans d'exploitation triennaux complémentaires de l'OACI, qui guideront les décisions concernant les ressources destinées au budget triennal de l'OACI. Ces plans décriront des activités spécifiques, les résultats attendus et les étapes, qui seront mesurés par des indicateurs de performance clés afin d'assurer l'accomplissement de progrès durables en vue d'atteindre les objectifs stratégiques. Le présent plan stratégique sert aussi de cadre général pour les plans mondiaux et régionaux de l'OACI dans les domaines de la sécurité, de la sûreté et de la navigation aérienne. Pour relever efficacement les défis clés de l'industrie, il est essentiel d'agir de façon cohérente et bien coordonnée. Aujourd'hui, les différents domaines de travail spécialisés contribuent individuellement à une évolution positive du système de l'aviation. Les travaux de l'OACI sont organisés selon cinq stratégies théoriquement interdépendantes : sécurité, capacité et efficacité de la navigation aérienne, sûreté, protection de l'environnement et développement économique. Cette méthode peut être améliorée davantage par la mise en œuvre de stratégies de gestion de programmes transversaux, afin de continuer d'afficher notre bilan enviable en matière de sécurité et de sûreté, de développer rapidement les services aéronautiques et d'atteindre l'objectif ambitieux à long terme. Le plan d'activité triennal définira des mesures spécifiques à court et à moyen terme, en veillant à l'alignement sur les objectifs ambitieux décrits dans le présent plan stratégique. Selon qu'il convient, les versions ultérieures des plans mondiaux de l'OACI feront aussi écho aux grandes étapes clés nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques exposés ici.

Le plan stratégique, qui est résilient face aux défis futurs, sera examiné et mis à jour tous les six ans par l'OACI, conformément aux pratiques optimales de l'ONU en matière de gestion axée sur les résultats et au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, à ses Objectifs de développement durable (ODD) et aux futurs instruments

de l'ONU relatifs au développement durable. Ce processus permettra d'analyser les nouveaux défis et possibilités, puis d'en tenir compte dans le plan le cas échéant.

Le présent plan stratégique témoigne de l'engagement de tous les États membres de l'OACI et de ses organes, y compris les bureaux régionaux, à conjuguer leurs efforts en vue de rendre le secteur de l'aviation plus sûr, plus sécuritaire, économiquement plus viable, plus efficace et plus durable sur le plan environnemental dans l'intérêt de tous, aucun pays n'étant laissé de côté.

Salvatore Sciacchitano
Président du Conseil

Juan Carlos Salazar
Secrétaire général

PLAN STRATÉGIQUE À LONG TERME 2026-2050 DE L'OACI

UN CIEL SÛR ET UN AVENIR DURABLE

Introduction

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) contribue à structurer le secteur de l'aviation civile internationale depuis sa création en 1944. À l'aube d'une nouvelle ère marquée par des défis et des possibilités sans précédent, l'OACI a élaboré un plan stratégique global à long terme couvrant la période 2026-2050 pour une forte croissance de l'aviation internationale, qui guidera nos efforts pour conduire le secteur vers une aviation plus sûre, sécurisée, économiquement viable, efficace et respectueuse de l'environnement.

Le présent plan stratégique arrive à un moment décisif pour l'aviation civile internationale. La croissance du trafic a repris et devrait s'accélérer. Les difficultés liées à la facilitation de la gestion de cette croissance s'en trouveront par ailleurs accentuées. L'OACI continue certes à appuyer les efforts que continuent de déployer les États membres pour se conformer aux normes internationales en vigueur, mais il importe d'agir par anticipation et de se préparer au monde qui s'annonce.

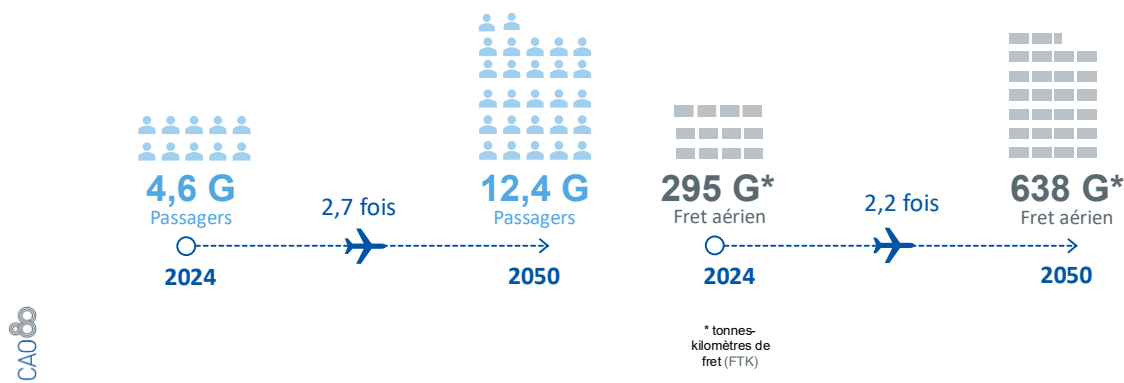
De nouveaux types d'aéronefs hautement automatisés sont sur le point d'entrer en service et il faudra les intégrer en toute sécurité dans un espace aérien déjà complexe. Cette intégration, conjuguée à la croissance prévue du trafic aérien, pose de nouveaux problèmes de sécurité, de sûreté et de cybersécurité dont la résolution s'impose.

L'amorce, à l'échelle mondiale, d'une transition vers les énergies propres déclenchée par le changement climatique offre l'occasion de redéfinir les fondements de l'aviation, au profit d'un avenir plus respectueux de l'environnement.

Contexte actuel et futur de l'aviation civile (2050)

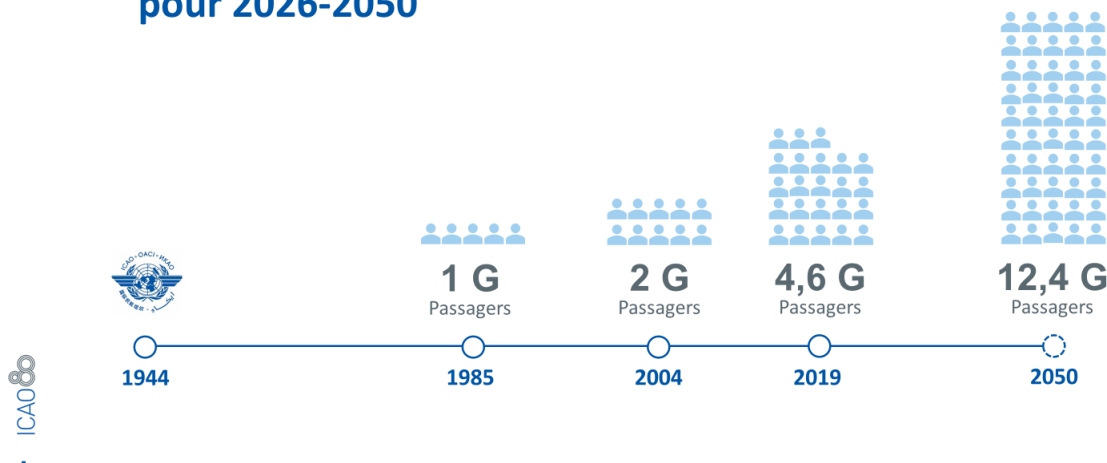
La pandémie de Covid-19 a provoqué la pire crise de l'aviation civile internationale depuis la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, le secteur devrait retrouver ses niveaux de 2019 d'ici 2024 et il revient avec beaucoup de vitalité et de vigueur. Une analyse des chiffres clés est essentielle pour comprendre où nous en sommes aujourd'hui et ce que nous attendons de l'aviation en 2050 :

Accroissement du nombre de passagers et du volume du fret



Pour replacer cette croissance dans son contexte, il faut savoir que le seuil d'un milliard de passagers par an a été atteint en 1985 – soit une quarantaine d'années après la création de l'OACI – et celui de 2 milliards de passagers en 2004 ou 19 ans plus tard. Au cours des 15 années suivantes, le trafic est passé à 4,6 milliards de passagers.

Trajectoire en accélération de l'aviation : planification pour 2026-2050



Ces chiffres de croissance impressionnants représenteront des défis de taille pour l'aviation civile internationale, qui s'efforcera de répondre à la demande accrue et d'assurer la durabilité environnementale à long terme, en faisant en sorte que tous les pays puissent bénéficier de cette croissance. L'OACI a recensé plusieurs domaines clés qui requièrent une attention particulière :

1. Aller de l'avant en s'appuyant sur les résultats exceptionnels obtenus aujourd'hui en matière de sûreté et de sécurité, de nouvelles initiatives étant nécessaires pour continuer à améliorer ces résultats tout en suivant le rythme de l'augmentation des volumes de passagers, de fret et de trafic, et en apportant des solutions aux autres défis décrits ci-après.
2. Réduire l'impact de l'aviation sur l'environnement et le changement climatique par la décarbonation progressive et collective du transport aérien et par la mise en marche d'une transition vers des énergies plus propres, ainsi que par la diminution des autres incidences sur l'environnement, en particulier le bruit et les émissions altérant la qualité de l'air à l'échelle locale. Il convient également d'adapter de toute urgence les opérations aéronautiques face aux effets des changements climatiques.
3. Améliorer l'expérience de voyage des passagers et la facilitation du fret en augmentant l'efficacité des mouvements transfrontières des aéronefs, des passagers, des équipages et du fret, tout en s'attachant à réduire considérablement les perturbations des vols et en s'adaptant efficacement à l'innovation et aux nouveaux acteurs, comme les drones, la mobilité aérienne avancée, l'exploitation de vols en haute altitude et de vols de transport spatial commercial, parallèlement à l'exploitation d'aéronefs classiques.
4. Favoriser le développement d'un système d'aviation civile solide et économiquement viable, fondé sur l'égalité des chances et sur la volonté de répondre aux besoins des peuples du monde en matière de transport aérien sécurisé, régulier, efficace, respectueux de l'environnement et économique.
5. Tirer parti d'infrastructures et de services aéronautiques adéquats qui permettent la prestation de services sécurisés, sûrs, accessibles, efficaces et durables concernant les passagers et les marchandises aux aéroports, dans le cadre des services de navigation aérienne et des opérations des compagnies aériennes, de façon à réduire les écarts persistants et à répondre à la demande croissante, en particulier dans les pays en développement.
6. Numériser les systèmes de l'aviation et améliorer les infrastructures afin de créer des services plus résilients, en tirant parti de l'IA, des technologies avancées de communication, de navigation et de surveillance pour la gestion du trafic aérien, notamment les systèmes satellitaires et les mégadonnées.
7. Garantir la disponibilité de professionnels talentueux pour l'aviation, en promouvant à l'échelle du secteur une diversité et une égalité des sexes intégrées et adaptées aux nouveaux modes d'exploitation et aux changements technologiques.

8. Élaborer des outils systématiques de renforcement des capacités, de mobilisation des ressources et d'investissement de capitaux en harmonie avec les défis décrits dans la présente stratégie pour contribuer à faire en sorte que tous les États membres profitent des avantages d'une croissance durable.

L'OACI est déterminée à travailler de concert avec l'ensemble des parties prenantes, tout en conservant son indépendance, pour faire face à ces obstacles et les surmonter jusqu'en 2050, en veillant à ce qu'« aucun pays ne soit laissé de côté ».

Vision de l'OACI

Un système d'aviation civile internationale sûr, sécurisé et durable qui relie le monde entier pour le bien de toutes les nations et de tous les peuples.

Trois aspirations essentielles donnent corps à cette vision :

- l'objectif de zéro décès dans le secteur de l'aviation internationale à la suite d'accidents ou d'actes d'intervention illicite.
- l'objectif ambitieux mondial à long terme de réduction à zéro des émissions nettes de carbone de l'aviation civile internationale d'ici 2050.
- l'objectif de l'aviation de fonctionner en tant que partie intégrante d'un système de transport prospère, connecté, accessible, inclusif et abordable pour les personnes et les marchandises, contribuant au développement socio-économique, tout en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé pour compte.

Mission de l'OACI

Montrer la voie à suivre par l'aviation civile internationale, en tant que moteur clé du développement social et économique, tout en renforçant la sécurité, la sûreté, le développement économique et la durabilité environnementale d'un système d'aviation en croissance, en soutenant le droit aérien, en élaborant des plans et des normes, en assurant le suivi et l'audit, et en appuyant les capacités des États pour le bien de toutes les nations et de tous les peuples.

L'OACI joue un rôle de chef de file et offre un cadre de discussion pour toutes les questions relatives à l'aviation civile internationale, ce qui correspond aux attentes des États membres et de l'ensemble de la communauté aéronautique, en particulier en période de grands défis où il est nécessaire de montrer la voie à suivre à l'échelle internationale. Dans l'esprit de ne laisser aucun pays de côté, l'OACI répond systématiquement aux besoins des États membres en fournissant des services et un appui le cas échéant. Il s'agit notamment,

dans le respect de sa mission, de la mobilisation de ressources et du renforcement des capacités, souvent en partenariat avec d'autres institutions et collaborateurs. L'OACI fournit aux États membres plusieurs instruments et services sous diverses formes, notamment les instruments de droit international et les cadres réglementaires qui sont la clé de la mise en œuvre effective par les États membres de normes, de pratiques recommandées et d'éléments indicatifs qui tiennent compte des retombées socio-économiques pour l'ensemble des États membres.

Notre mission s'appuie sur nos trois principaux processus de travail : élaboration de politiques et établissement de normes, suivi et audit, et soutien à la mise en œuvre.

Valeurs de l'OACI

L'OACI souscrit au cadre de valeurs et de comportements des Nations Unies et son personnel s'engage à agir conformément aux principes et aux valeurs énoncés dans le Code du personnel de l'OACI et dans le Cadre de déontologie de l'OACI : à tout moment durant l'exercice de leurs fonctions au sein de l'Organisation, les membres du personnel doivent se conformer aux principes et valeurs d'intégrité, de loyauté, d'indépendance, d'impartialité, de tolérance et de compréhension, de non-discrimination, d'égalité entre les sexes, de responsabilité et de respect des droits de l'homme.

[Code du personnel de l'OACI](#)
[Cadre de déontologie de l'OACI](#)

Objectifs stratégiques

Six objectifs stratégiques ont été définis par l'OACI pour réaliser et soutenir la vision et la mission de l'Organisation. Ils servent de principes directeurs pour les résultats que l'Organisation s'efforce d'atteindre et constituent le fondement de tous ses programmes, projets et activités.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	DESCRIPTION
<u>Chaque vol est sûr et sécurisé</u>	Assurer une protection continue des passagers aériens, du fret, du grand public et du personnel contre tous les risques de sécurité et les menaces pour la sûreté liés à tout acte d'intervention illicite. Atteindre un taux nul de mortalité à la suite d'accidents ou d'incidents d'aviation.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	DESCRIPTION
<u>L'aviation est durable sur le plan environnemental</u>	S'efforcer de réaliser l'objectif ambitieux mondial à long terme de réduction à zéro des émissions nettes de carbone de l'aviation internationale d'ici 2050 et veiller à ce que le bruit et les émissions des aéronefs internationaux soient réduits au niveau le plus bas possible, conformément aux dispositions internationales. En outre, adapter les opérations et les infrastructures de l'aviation aux effets des changements climatiques.
<u>L'aviation assure une mobilité sans faille, accessible et fiable pour toutes et tous</u>	Garantir que les règlements, les procédures et les systèmes facilitent une navigation aérienne sans faille et un passage fluide aux aéroports et à travers les frontières pour l'ensemble des passagers aériens, du fret aérien et des membres d'équipage, grâce à un accès facile à comprendre, bien coordonné, prévisible et abordable à des services de voyage internationaux de qualité. Veiller à ce que les opérations de vol soient fiables et très efficaces, en améliorant en permanence l'exploitation des aéronefs et la gestion de l'espace aérien. Ces mesures permettent de répondre aux besoins de tous les types d'opérations aériennes, tout en renforçant par ailleurs la résilience globale de l'aviation et la préparation aux crises afin de relever efficacement les défis imprévus.
<u>Aucun pays laissé de côté</u>	Piloter la collaboration et la coopération, notamment avec l'appui de ses États membres et des parties prenantes, en vue d'un renforcement et d'un soutien continus des capacités, qui permettent d'atteindre les objectifs en matière de sûreté, de sécurité, d'efficacité et de durabilité. Cela signifie que les États tireront profit des activités d'appui à la mise en œuvre et de mobilisation des ressources de l'OACI, qui sont conçues pour promouvoir l'application effective des politiques, des normes et des pratiques recommandées et pour aider à résoudre le problème du manque de ressources qui a une incidence sur l'infrastructure, le financement, la formation, l'accès à la chaîne d'approvisionnement et la coordination, en particulier dans les pays en développement. Cette approche garantit que les avantages décrits dans le présent plan stratégique profiteront à tous, aucun pays n'étant laissé de côté.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	DESCRIPTION
<u>La Convention relative à l'aviation civile internationale et autres traités, lois et règlements relatifs à l'aviation internationale permettent de relever tous les défis</u>	Adapter au besoin le droit aérien international (cadres juridiques, accords, conventions et règlements) pour garantir que le cadre juridique de l'aviation civile internationale reste adapté aux possibilités et aux défis actuels et nouveaux, ce qui favorise un appui solide des États membres à tous les aspects des travaux de l'OACI à l'approche de son centenaire et au-delà.
<u>Le développement économique du transport aérien assure la prospérité économique et le bien-être de la société pour toutes et tous</u>	Favoriser le développement d'un système d'aviation civile solide et économiquement viable propice à une prospérité et à un bien-être mesurables pour tous grâce à l'aviation, l'OACI apportant son appui à chaque État membre selon une approche équilibrée dans l'ensemble des domaines stratégiques.

Catalyseurs hautement prioritaires

Pour atteindre avec succès les objectifs stratégiques décrits dans le présent plan, l'OACI a défini un ensemble de catalyseurs hautement prioritaires. Il s'agit de catalyseurs qui sont des facteurs transversaux essentiels sur lesquels repose la réussite de la mise en œuvre des objectifs stratégiques et qui garantissent la concrétisation des avantages de l'aviation dans tous les différents domaines stratégiques. Les catalyseurs hautement prioritaires mettent l'accent sur des domaines clés qui sont essentiels pour relever les défis complexes auxquels est confronté le secteur de l'aviation. En donnant la priorité à ces catalyseurs et en les intégrant dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques, l'OACI vise à créer un système de l'aviation civile internationale plus résilient, plus durable et plus inclusif. Les progrès et l'impact des catalyseurs hautement prioritaires feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers visant à garantir leur contribution effective à la réussite globale du plan stratégique.

- **Amélioration continue de l'organisation de l'OACI** – mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité organisationnelle afin d'assurer la plus grande efficience et efficacité possible des opérations de l'OACI destinées à atteindre les objectifs stratégiques, notamment la gestion des ressources humaines, la numérisation, la gestion financière, le multilinguisme, la gouvernance et la responsabilité, ainsi que les opérations commerciales et la gestion des processus.

- **Innovation** – reconnaître les avantages et les défis réels et potentiels que l'innovation peut apporter au secteur du transport aérien et fournir aux États membres les outils, les connaissances et l'état d'esprit nécessaires pour concrétiser ces avantages d'une manière qui ne laisse aucun pays de côté. L'innovation promeut activement de nouvelles solutions qui soutiennent les objectifs stratégiques de l'Organisation et augmentent l'efficience et l'efficacité de l'OACI. Le but visé est d'encourager l'intégration de l'innovation dans l'ensemble des activités de l'OACI.
- **Égalité des sexes et attraction de nouveaux talents dans l'aviation** – l'OACI développera son ambition d'atteindre ses objectifs stratégiques et de contribuer aux Objectifs de développement durable de l'ONU en assurant l'égalité des sexes. Considérant l'aviation internationale comme un catalyseur essentiel dans le cadre des ODD de l'ONU et pour relever les défis multisectoriels qui touchent l'aviation, l'OACI vise à élargir les possibilités offertes à tous en recherchant les meilleurs talents possibles, notamment la prochaine génération de professionnels de l'aviation. En promouvant et en favorisant l'équité et l'impartialité en vue d'un avenir durable, résilient, diversifié et inclusif du secteur de l'aviation, l'OACI cherche à éliminer les entraves à l'égalité des sexes, à la diversité, à l'équité et à l'inclusion afin de soutenir de façon optimale une expansion durable du secteur de l'aviation, ainsi que la satisfaction des besoins en ressources humaines de l'Organisation.
- **Partenariats, mobilisation des ressources et viabilité financière** – l'OACI est consciente que les partenariats sont intrinsèquement liés à l'aviation et à la mobilisation des ressources au profit des États et de l'Organisation, ce qui permet à l'OACI d'atteindre ses objectifs stratégiques à l'appui des Objectifs de développement durable de l'ONU. L'OACI rassemblera les États membres, les organismes, agences, fonds et programmes du système des Nations Unies, les associations internationales et d'autres parties prenantes pour tirer parti des capacités, ressources et connaissances diverses des partenaires de l'OACI, tout en garantissant l'alignement sur les principes, objectifs et valeurs de l'Organisation, ainsi que la viabilité financière et la souplesse de l'Organisation.